

Madame BARBARIN Sandrine
44, Impasse Des Terrasses de Muzias
38210 CRAS

Montrouge, le 29 mars 2024

Objet : Réponse situation financière relative à la ZID Dauphiné Savoie

Madame,

Avant toute chose, nous souhaitons vous informer que la ZID Dauphiné Savoie n'existe pas en tant que tel et qu'elle n'a aucune personnalité juridique ou morale.

Les missions relevant de ce territoire « fictif » sont confiées au département de l'Isère.

En ce qui concerne la gestion financière, les opérations relatives à ce territoire sont financées par la Fédération Française de Karaté et Disciplines Associées (FFKDA) et administrées par le département de l'Isère. Conformément à l'article 13 des statuts types des CDK, il est impératif de maintenir un seul et unique bilan financier du département pour assurer la transparence et la conformité avec nos principes comptables.

En conséquence, il peut y avoir deux comptes bancaires, mais il doit y avoir un seul bilan financier par département. Ainsi cette comptabilité du Comité Départemental de l'Isère doit refléter l'ensemble de l'activité du département (missions département et missions de zone).

Nous vous confirmons également que Monsieur Lombardi a effectué le remboursement à la FFKDA d'un excédent de compte s'élevant à 100 000€. Ce remboursement est correctement enregistré dans nos comptes et peut être consulté au siège fédéral pour vérification. Il doit en être de même dans la comptabilité du Comité Départemental.

Il est primordial que tous les mouvements financiers soient fidèlement enregistrés dans les comptes et le grand livre du comité de l'Isère, garantissant ainsi une transparence et une conformité totale avec notre réglementation interne.

Il est important de noter qu'il n'y a pas de compte spécifiquement intitulé « ZID Dauphiné-Savoie » sous la gestion de la Fédération. Tous les excédents bancaires constatés par la Fédération sont traités, soit comme des fonds dédiés, soit comme des produits exceptionnels, soit comme des remboursements. Nous ne comprenons d'ailleurs pas votre référence à la commissaire aux comptes de la fédération.

Nous restons à votre entière disposition pour toute information complémentaire et sommes prêts à faciliter la vérification des comptes au sein de notre siège fédéral.

Bien cordialement,

Le service juridique

